

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME REUNION DE 2017

Séance du 18 octobre 2017

CD20171018_43

id. 3580

L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme DEBIAIS (pouvoir à M. HENRYOT), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE), Mme TURELLA-BAYOL (pouvoir à M. BEQ)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
PROGRAMMATION 2018**

Afin de préparer la saison culturelle prochaine dans les meilleures conditions, il convient d'examiner les propositions de programmation pour 2018 dès à présent et de s'engager sur le budget afférent qui sera inscrit au budget primitif 2018.

Les animations envisagées pour 2018 sont les suivantes :

- Le 13 mars, participation au festival jeune public départemental « Le Big Bang des Arts » avec le spectacle « Si loin si haut » par la compagnie Rouge les Anges, tout public à partir de 4 ans. Ce spectacle sera proposé en séances scolaires. Afin d'harmoniser les tarifs avec ceux des autres structures partenaires du festival, il est proposé un tarif de 4 € par enfant pour le public scolaire. Coût : 2 500 €
- En avril, L'Asie s'invite à Belleperche, journées autour du thème de l'Asie dans le cadre du festival toulousain Made in Asia (conférence, dégustation de thé, contes, ateliers, spectacles), avec l'association Tchîn-tchine. Tout public, coût : 7 000 €
- Le 19 mai à 21h, la Nuit de l'abbaye sur le thème du jeu, par la compagnie Culture en Mouvements, dans le cadre de la Nuit européenne des Musées. Tout public, coût : 4 500 €
- En mai, Journées occitanes, à l'attention des élèves du département en partenariat avec l'ALCOC. Ce sera la huitième édition de ce rendez-vous qui permet de faire découvrir la culture occitane à environ 700 enfants.
- Les 15, 16 et 17 juin, organisation des Journées Nationales de l'Archéologie à l'abbaye en partenariat avec l'INRAP (Institut National de Recherches en Archéologie Préventive).
- En juin, participation au festival des Voix, des Lieux, des Mondes, coût : 2 000 €
- Le 7 juillet, soirée « Murder Party », nouvelle édition suite au succès de l'enquête nocturne menée dans l'abbaye en 2017. Public adulte, coût : 2 500 €
- 11 juillet et 1er août, « Mercredis de l'abbaye », animations autour des collections avec atelier parents-enfants, tout public à partir de 5 ans.
- 18 juillet et 8 août, « Mercredis de l'abbaye » à destination des adolescents, jeu de rôle grandeur nature sur le thème médiéval fantastique par la structure « La Guilde ». Coût : 1 600 €
- 21 juillet, « 24 images à la noire », concert autour du répertoire classique du cinéma. Coût : 1 400 €

- Le 4 août, « Pique-nique concert » avec le groupe Humeurs cérébrales, pour une ambiance rock. Participation d'artisans et producteurs du Tarn-et-Garonne, pour une valorisation des produits locaux. Tout public, coût : 2 700 €
- Du 14 au 17 septembre, Les Médiévales. Nombreux spectacles et ateliers autour du thème de la chevalerie. Deux jours à destination des écoles et deux jours tout public. Coût estimé : 50 000€
- Juillet – août : participation à l'opération nationale « Partir en Livre » en partenariat envisagé avec la Médiathèque Départementale
- Octobre : participation à l'opération nationale « Semaine du goût » en partenariat avec le lycée Jean de Prades de Castelsarrasin.

Le coût global de ce programme d'animations s'élève à 74 200 € pour environ 23 manifestations. À titre de comparaison en 2017, 25 animations étaient proposées pour 77 800 €.

Pour la mise en œuvre de ce programme, des aides de la Région sont envisageables au titre de la politique régionale d'aide à la programmation de spectacles vivants et de l'aide aux festivals.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la programmation des animations 2018 détaillée ci-dessus pour un montant global de 74 200 € ;

- Autorise Monsieur le Président à rechercher tous les financements possibles, et le cas échéant, signer toute convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC